



Cours de chant - Conditions Générales 2026-2027

Les cours commenceront le 7 septembre 2026 et finiront le 18 juin 2027

Les vacances et les jours fériés correspondent à ceux en vigueur à Genève.

Les cours manqués par l'élève ne seront en principe pas rattrapés, mais un arrangement avec le professeur est possible afin de remplacer le cours manqué. En cas d'absence du professeur, le cours sera remplacé. L'élève est inscrit pour la durée d'une année scolaire. Celui ou celle qui voudrait cesser son cours durant l'année doit en informer l'école par écrit.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, d'accidents et de dégâts matériels appartenant à l'élève.

Tarifs :

Frs. 220.- par élève par mois, pour un cours individuel de 45 minutes.

Frs. 350.- par élève, pour 5 cours de 45 minutes, à choix durant l'année.

Frs. 70.- par élève par heure isolée de 45 minutes.

Les cours individuels sont payables au début de chaque mois, cash, Twint (au 076 396 07 26), ou par virement postal. Un montant de Frs 40.00 (par famille) est perçu comme cotisation annuelle pour être membre de l'association. Cette cotisation est obligatoire et n'est pas remboursable en cas de désistement.

Professeur : Capucine Mugnier

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales et s'engage à les respecter.

Fait à Genève le :

Nom et signature des parents ou représentant légal :

.....